

Fait conformément à l'Acte 10 & 11 Vict. chap. 49.

S. Stram Recenseur.

RECENSEMENT PERSONNEL, District de Recensement, No 3 de S. Matthias 47

Table with 3 columns: RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MOULINS, MANUFACTURES, ETC. (39), Nombre des personnes qui y sont généralement employées. (40), OBSERVATIONS GÉNÉRALES PAR LE RECENSEUR. (41).

Table with 8 columns: NOMS DES PERSONNES DANS LA MAISON. (1), PROFESSION, ETAT OU OCCUPATION. (2), LIEU DE NAISSANCE. (3), RELIGION. (4), RESIDENCE SI ELLE EST HORS DES LIMITES. (5), Age au jour anniversaire de naissance suivant. (6), SEXE. Hommes. (7), Femmes. (8).